

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 169

présenté par
M. Kasbarian, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« tout ou partie des »,

les mots :

« en toute ou partie les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.